



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Violences contre les professionnels de santé, il faut des mesures concrètes !

Question écrite n° 15205

Texte de la question

Mme Géraldine Grangier interroge Mme la ministre du travail, de la santé et des solidarités sur les violences physiques ou verbales dont les médecins et plus largement les professionnels de santé sont victimes. Médecins, infirmières et aides-soignantes, kinésithérapeutes ou sages-femmes sont concernés par des agressions qui augmentent toujours plus chaque année qu'ils exercent en libéral ou en établissements. Les infirmières représentent 45 % des violences commises et selon les derniers chiffres connus par l'Observatoire national des violences en santé (ONVS), ce sont plus de 20 000 signalements qui ont été recensés en 2022. Chaque jour, en moyenne, 65 professionnels de santé sont victimes de violences comme ce fut le cas le 30 janvier 2024 à Audincourt (Doubs), où le médecin généraliste a connu la deuxième agression physique de sa jeune carrière. Installé depuis 2021, il avait en effet déjà été victime d'une première agression au couteau. Sa collaboratrice, lors d'un autre épisode de violence, avait été elle-même frappée à coups de poing alors qu'elle était enceinte. « Les agressions sont de plus en plus fréquentes. Ce même mardi 30 janvier 2024, c'est la secrétaire médicale d'un ophtalmologue de Besançon qui a été agressée verbalement et menacée. Un autre praticien bisontin a même fait appel à un agent de sécurité pour se protéger », confie à la presse le président du Conseil de l'Ordre des médecins du Doubs. Face à une situation intolérable et la multiplication des actes de violence contre les professionnels de santé, Mme la députée interroge Mme la ministre. En dehors d'une campagne de sensibilisation comme celle organisée du 19 décembre 2023 au 18 janvier 2024, quelles mesures concrètes compte-t-elle prendre pour remédier à cette hausse sans précédent des violences et protéger réellement les professionnels de santé ? Quelles premières évaluations peuvent être faites du plan pour la sécurité des professionnels de santé mise en œuvre en septembre 2023 ? Sur les 42 mesures du plan, quelles sont celles qui démontrent déjà une efficacité ? Elle souhaite connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Géraldine Grangier](#)

Circonscription : Doubs (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15205

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Travail, santé et solidarités](#)

Ministère attributaire : [Travail, santé et solidarités](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 février 2024](#), page 957

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)